



COMMISSION SPORTIVE

MARDI 19 septembre 2023 à 14h00

Procès-Verbal N°622

Président : Michel Vachetta

Présents: Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2023/2024, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

U10 / U11

Pour le secteur Voiron Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

U13

Club : Dolomieu : Votre demande d'évoluer en D2 ne peut être prise en compte.

Niveau 2 Poule H : Entente Cassolard Passageois / Virieu 1 est incorporé dans cette poule à la place de l'exempt.

Niveau 3 : La commission a pris note de plusieurs inscriptions d'équipes dans ce niveau et a composé les poules pour ce niveau en première phase.

Le calendrier paraîtra sur le site avant la fin de la semaine. Début de ce championnat le 7 Octobre.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 a 8

Equipes engagées : Crolles 3 – Claix 2 – Tullins 2.

Inscription jusqu'au 01 / 10 / 23.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15

D3 : Poule C

Forfait General du club de La Bajatiere.

Modifications des journées en D3.

Poule B : Journée 2 du 23/09/23.

Manival 2 / Grésivaudan – St Hilaire du Touvet 2 est reprogrammé au 28/10/23.

Poule E : Journée 1 du 16/09/23 reprogrammé au 28/10/23.

Manival 4 / GF38 2.

Poule F : Journée 1 du 16/09/23 reprogrammé au 28/10/23.

Vallée de la Gresse 3 / Seyssinet 4.

Poule K : Journée 1 du 16/09/23 reprogrammé au 28/10/23.

Cessieu / Tour st Clair.

Unifoot / Nivolas 1.

Gpr Vézeronce Huert Dolomieu 3 / Entente Cassolard Passageois fc2v 2.

Poule M : Journée 1 du 16/09/23 reprogrammé au 28/10/23

CVL 38 / Reventin 2.

Beauvoir / MOS 3R4.

Poule N : Journée 1 du 16/09/23 reprogrammé au 28/10/23

Pont de Claix / FC2A 2.

Poule O : Journée 1 du 16/09/23 reprogrammé au 28/10/23

Liers 2 / Gpr Brézins- Formafoot 2.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

D 3 Poule H :

VINAY remplace exempt.

La rencontre de la J1 La Batie Divisin / Vinay se jouera le 28 octobre 2023.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

D2 : Constatant les forfaits des équipes de Pays Voironnais, Estrablin et Gières, la commission est dans l'obligation de modifier ce championnat en deux phases avec la création de deux poules de brassage de 7 équipes

Poule A : ASIEG, Seyssinet 2, ST Martin d' Hères, Versoud, Villeneuve, Noyarey, MOS 3R 3

Poule B : Chatte, Vallée de l'Hien, Corbelin, Gpt Balmes-Lauzes, Isle d'Abeau, Nivolas, MOS 3R 2

1° Phase en match aller et la seconde phase se fera en match aller-retour

La 1° journée est maintenu au 30 Septembre

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

D5 :

A la demande du bureau :

St Hilaire du Rosier passe en poule C.

Moirans 2 passe en poule B.

Rajout de Cessieu 2 en poule D.

VETERANS

Composition des Poules :

Secteur GRENOBLE :

Poule A :

Claix, Deux Rochers 1, St Georges de commiers 1, Eybens, Manival, Fc2A, Monestier, Notre dame de Mésage, Rachais 1, Champagnier, Pays Allevard, Vallée de la Gresse 2.

Poule B :

Echirolles, Tunisiens SMH, Uo Portugal, St hilaire du Touvet, St Paul de Varcès, Vallée de la Gresse 1, St Georges de Commiers 2, Rachais 2, Seyssins, Le Touvet, Deux Rochers 2.

Poule C :

Chirens, Crossey, Thodure, Murette 1, Miribel, Izeaux, La Sure 1, Bilieu, Ascol, St Siméon de Bressieux, Vourey 2, Sure 2.

Poule D :

Ro-Claix, Chatte 1, Vourey 1, Vinay, Ver Sau 1, Ver Sau 2, St Antoine, Murette 2, Chatte 2, St Quentin sur Isère, RCH.

Poule E :

Voreppe 2, Noyarey, Seyssinet, Seyssins 2, St Marcellin 2, Sassenage, Voreppe 1, Chartreuse Guiers, Deux Rochers 3, St Marcellin 3, Tullins.

Secteur Nord Isère :

Poule A :

Artas-Charantonnay, Mos3r 1, St Maurice l'Exil 1, Chessieu, Crémieu, St Maurice l'Exil 2, Meyrié, Varéze, Reventin, Eyzin St Sorlin, Estrablin, Beauvoir-Royas.

Poule B :

Bas Bugey, Us Pontoise, Bourbre, MOS3R 2, Vézeronce, Tour St Clair, Vallée de l'Hien, Vallée du Guiers, Bouchage1, Vénerieu, Sérézin de la Tour, Bouchage 2.

Poule C :

Bizonnes, St André le Gaz, Virieu-Valondras, Les Avenières, Corbelin, St Geoire en Valdaine, Batie Divisin, Balmes Nord Isère, Creys-Morestel, Faramans, La Cote St André, St Hilaire de la Cote.

Responsable : Gilbert Réppelin. : 07.86.40.95.23

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT